

MODIFICATION 1

QUESTIONS ET REPONSES

Q1. L'information que generera le systeme et les calculs et donnees necessaires pour ce faire dependent largement de l'usage qui en sera fait. Qui utilisera le systeme au sein du groupe d'utilisateurs ministériels du gouvernement du Canada : des ingenieurs en hydrologie, des ingenieurs en infrastructure, des climatologues, des chercheurs generaux, des decideurs politiques, du personnel general?

R1. Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) sera le principal utilisateur du systeme. Les utilisateurs pourraient etre des ingenieurs, des scientifiques, des chercheurs, des decideurs politiques, du personnel general ainsi que des intervenants a l'exterieur du gouvernement du Canada. L'information generatee par le systeme, les calculs et les donnees necessaires doivent respecter le contenu de la section des resultats souhaites et considerations de l'avis de defi.

Q2. Les systemes d'aide a la decision sont generalement conus pour des aspects bien precis du processus decisionnel. Quels flux de travaux du processus de decision manuel actuel le systeme doit-il prendre en charge?

R2. Le portail sera utilise par differents groupes d'utilisateurs (voir la reponse a la question 1) dans le but de prendre des decisions qui leur sont propres plutot que pour un aspect du processus decisionnel.

Q3. La solution se limite-t-elle a l'infrastructure du gouvernement du Canada dans les 1 008 emplacements et 10 000 structures existantes ou doit-elle evaluer les risques pour les milieux coteiers et leurs infrastructures et les effets globaux des menaces sur les milieux coteiers liees aux changements climatiques pour le bien-etre et la viabilite a long terme de ces milieux?

R3. Non. La solution ne se limite pas aux infrastructures du gouvernement du Canada dans les 1 008 emplacements et les 10 000 structures existantes. Le defi consiste a creer un portail permettant d'obtenir les resultats indiques dans l'avis de defi. Les informations sur les sites du gouvernement du Canada seront mises a jour dans le portail, et le systeme devrait etre capable d'ajouter de nouveaux sites et de mettre a jour les informations des sites existants au fur et a mesure.

Q4. Le gouvernement du Canada fournira-t-il toutes les donnees accessibles et pertinentes (plans de chaque structure, dependances des infrastructures, valeur, profil operationnel, etc.)?

R4. Il est possible que ce ne soient pas toutes les données pertinentes du gouvernement du Canada qui soient accessibles. Les informations disponibles utiles au système seront fournies aux fins d'essai et de téléversement dans le portail.

Q5. Lorsque les données ne sont pas détenues dans l'infrastructure nationale de données spatiales, le gouvernement du Canada demandera-t-il et fournira-t-il les données pertinentes aux organismes provinciaux/municipaux et aux autorités portuaires ou est-ce la responsabilité de l'offrant?

R5. Le système final comprendra principalement des données appartenant au gouvernement du Canada. Il incombe à l'offrant de s'assurer que le système est testé et capable de fournir les résultats souhaités dans l'avis de défi.

Q6. Le gouvernement du Canada va-t-il commander et fournir les données manquantes ou remplacer celles qui sont périmées?

R6. Le portail comprendra les données accessibles et sera continuellement mis à jour dès que les informations les plus récentes seront disponibles. En ce qui concerne les données manquantes, l'offrant doit fournir à même le système des solutions aux données manquantes générales, sur la base des données disponibles, comme il le faudrait sur place.

Q7. Le gouvernement du Canada hébergera-t-il les plateformes (autrement dit, fournira-t-il l'infrastructure du serveur hôte nécessaire) au cours des phases 1 et 2?

R7. Le gouvernement du Canada n'hébergera pas la plateforme au cours des phases 1 et 2. L'offrant créera la plateforme sur un autre serveur ou nuage qui serait accessible par connexion sécurisée. Les informations nécessaires concernant l'infrastructure du serveur hôte du gouvernement du Canada seraient fournies, et la plateforme devrait être testée pour vérifier la compatibilité avec le serveur hôte à la phase 2.

Q8. Le gouvernement du Canada fournira-t-il l'environnement de laboratoire de développement et d'essai d'intégration et les licences logicielles (Esri, Autodesk, etc.) pour les phases 1 et 2?

R8. Le gouvernement du Canada ne fournira pas l'environnement de laboratoire de développement et d'essai d'intégration ni les licences logicielles. Le promoteur doit effectuer les travaux de développement d'intégration entre tous les formats de données et systèmes propriétaires qu'il peut utiliser ou desquels il peut extraire des informations.

Q9. Les considérations de sécurité doivent être intégrées dans l'architecture et non ajoutées après coup. Une fois terminé, ce système représente une cible d'information de choix pour les pirates potentiels. Quelle sera la classification de sécurité du système une fois qu'il sera terminé? Comment le gouvernement du Canada prévoit-il contrôler l'accès non autorisé?

R9. La sécurité doit être prise en compte lors du développement du système, car les systèmes comprendront des informations de différents niveaux de sécurité une fois terminés. Les

classifications de sécurité des informations seront variées et certaines informations pourraient être accessibles à des utilisateurs extérieurs au gouvernement du Canada au moyen d'un système de connexion sécurisé. L'offrant devra intégrer les éléments de sécurité dans le portail lui-même. Le gouvernement du Canada contrôlera l'accès non autorisé au système une fois que le portail final sera hébergé sur son serveur.

Q10. Quels seraient les navigateurs à prendre en charge au minimum pour l'accessibilité par le Web?

R10. Il doit être possible d'accéder au système par le Web au moyen des navigateurs les plus courants (Internet Explorer, Chrome, etc.) sur les ordinateurs et les appareils mobiles.

Q11. Quels sont les critères de probabilité (période/durée d'événements futurs, par exemple)? Y aura-t-il un processus de vérification des modèles de probabilité ou devra-t-on utiliser une méthode scientifique standard?

R11. La probabilité des événements extrêmes doit être exprimée sous forme de périodes de retour, comme il est indiqué dans la section des résultats souhaités et considérations de l'avis de défi. C'est à l'offrant qu'il incombe de recourir à un processus de vérification des modèles de probabilité ou d'utiliser une méthode scientifique standard.

Q12. Pouvez-vous fournir un échantillon des formats de données qui seront nécessaires pour analyser et extraire les ensembles de données?

R12. La réponse à cette question fait partie du défi même, et l'offrant proposera les formats de données nécessaires pour analyser et extraire les ensembles de données, qui seront évalués dans la solution proposée.

Q13. Pouvez-vous fournir un échantillon des paramètres cōtiers proches du rivage d'intérêt pour l'information à obtenir?

R13. Veuillez consulter la section des résultats souhaités et des considérations de l'avis de défi pour connaître les paramètres cōtiers proches du rivage d'intérêt.

Q14. Clarifiez le fait d'inclure les sites d'infrastructures gouvernementales (position par rapport au niveau de la mer, modèles géométriques, etc.).

R14. Lorsqu'on parle d'inclure les sites d'infrastructures gouvernementales, on veut dire que le système devrait pouvoir inclure les emplacements des sites d'infrastructures gouvernementales. Le système proposé devrait pouvoir traiter diverses données et projections géographiques lorsque ces informations varient d'un ensemble de données à l'autre.

Q15. Quelles sont l'apparence et la convivialité désirées de la plateforme (autrement dit l'apparence du système d'arpentage du Canada)?

R15. L'offrant proposera une apparence et une convivialit6 pour la plateforme qui seront 6valu6es en fonction des processus propos6s pour extraire, calculer, interpr6ter et visualiser les r6sultats et les cartes.